



Périodique n° 7 – 3^{ième} trimestre 2008

Editeur responsable : Marc Parizel (PARIMAR Editions), avenue Mascaux 33/01 à 6001 Marcinelle
Tél.071/950710, gsm 0479/597245, compte 000-3384790-72 (IBAN : [BE38 0003 3847 9072](#) , code BIC : [BPOTBEB1](#) Banque de la Poste)
Email : marc.parizel@brutele.be **Site personnel** : www.marcparizel.be
Dépôt légal : D / 2008 / Parizel Marc « PARIMAR Editions », éditeur / 003

Le mot de l'éditeur

Bonjour à toutes et tous.

Comme promis, ce périodique traite de la sorcellerie dans nos Ardennes en général, agrémentée de nombreuses anecdotes parfois assez croustillantes. Le sujet sera traité en trois parties ; la première narre des événements survenus dans la région, ainsi qu'une réflexion sur le Sabbat des sorcières. Le prochain numéro sera consacré aux guérisseurs et guérisseuses, ainsi qu'à quelques sorcières particulièrement bien connus (Mogimont, Orchimont,...). La dernière partie sera consacrée aux procès de Sugny.

La nouvelle rubrique culinaire continue... Bon appétit !

Bonne lecture.

Recherches

Je recherche toujours une photo du couple Lamotte – Mesquin (les parents de nènène).

En vue de l'élaboration d'un futur article traitant de la fabrication du charbon de bois (profession des ROBIN, ancêtres de notre Adèle), je recherche des photos ou autres documents qui pourraient m'aider à illustrer ce sujet.

Informations diverses

Suite à des recherches aux archives à Namur, l'ascendance d'Illéana, ma petite-fille, comprend actuellement 1409 personnes dont une à la 19^{ième} génération. Le boulot continue...
Ma base de données comprend maintenant 2095 PARIZEL et 121 PARISEL.

Descendance complète du couple Jean Parizel et Poncette Docereau:
Nous en sommes à 1815 descendants, 2495 conjoints compris, avec 293 Parizel.

Mon site personnel a été modifié. Un nouveau programme provenant de la société de mon éditeur offre maintenant la possibilité de créer une galerie photos personnelle. Les photos disponibles sont déjà installées. Une remise en ordre chronologique sera réalisée dès que possible et des légendes y seront ajoutées. C'est déjà le cas pour les photos des moulins. Bonne visite donc sur la nouvelle galerie d'images.

Sorcellerie, magie et divination dans nos Ardennes (1^{ière} partie)

La plupart des anecdotes sont tirées de récits que le Docteur Delogne de Alle récoltait au fil de ses visites à des malades de la région. Les âges cités et les références aux personnages sont à situer par rapport à approximativement l'année 1914.

En wallon, sorcîs, et les femmes sorcîres : on allait beaucoup autrefois, et quelquefois même encore actuellement, à Charleville, consulter les « gromanciens » (nécromanciens) ; cette ville semble en avoir toujours eu la spécialité.

On s'y rendait pour connaître l'issue d'un procès, l'auteur d'un vol, d'un sort, et aussi pour faire pratiquer un envoûtement.

Les R. de Laforêt, grands contrebandiers devant l'Éternel, allaient les consulter pour savoir s'ils réussiraient à jour nommé, à passer en France leurs ballots de tabac. Lorsqu'ils se mettaient en route, pour mobiliser leurs hommes, s'ils rencontraient une pie (agace) ou un curé, ils retournaient au logis, persuadés que l'expédition ferait fiasco...

On sait à Alle, à Roehaut, à Mogimont, et dans beaucoup d'autres localités, que les sorcières, à l'église, tournent le dos à l'autel, et que le curé, seul, les reconnaît à l'élévation ; les autres assistants ne peuvent s'en apercevoir qu'à la condition d'avoir en poche de la terre bénite ; elles ont soin de ne pas se trouver à l'église aux moments où le curé distribue l'eau bénite.

Il y en avait aussi autrefois au mont boisé dit le « Fays-geai » (Mogimont) ; elles s'aventurèrent un jour aux Vêpres ; on répandit de la terre bénite sur les marches de l'église, et elles ne purent sortir que lorsqu'on l'eût balayée. (Raconté par M. R., ex instituteur.)

Pacte avec le diable

Pour entrer en relations avec Satan, on se rend, la nuit, à un carrefour, porteur d'une poule noire ; l'esprit malin arrive, la marchande, l'achète ; le pacte est conclu et le vendeur obtient par la suite du démon tout ce qu'il désire.

Métamorphoses des sorciers

Les sorciers et les sorcières ont la faculté de se changer en animaux, notamment en chat, chien, loup, etc. Une blessure faite à un sorcier sous sa forme animale, reparaissait à la place correspondante, lorsqu'il avait repris sa forme humaine.

Orchimont. Une femme n'avait pas plutôt préparé son café, le matin, comme c'est l'usage, qu'elle recevait invariablement la visite d'un chat, lequel s'installait sans façon au coin du feu. Cela durait déjà depuis quelques temps, quand elle apprit qu'on connaissait, dans la localité, les plus menus faits de son ménage, voire même les conversations les plus intimes des hôtes de la maison. Prise de soupçons, elle lança sur le chat importun une louche pleine d'eau bouillante ; il s'enfuit et ne revient plus, mais le lendemain, une de ses voisines avait la figure brûlée.

Nafrature. Le père D..., manquait tous ses brassins ; or, il s'apercevait, depuis quelque temps, qu'un chat noir surveillait de près toutes les opérations. A tout hasard, il lui lança, un jour, une tasse de brassin bouillant, et le lendemain, une vieille femme du voisinage, qu'on soupçonnait depuis longtemps d'être sorcière, avait le visage entièrement brûlé.

Les bœufs d'une écurie dépérissaient depuis quelque temps et on ne savait à quoi attribuer ce fâcheux état de choses. Une nuit, on trouva un gros chat noir couché sur l'un d'eux ; on lui administra une correction, et le lendemain, un des voisins se trouvait avoir la figure ecchymosée ; le sortilège cessa immédiatement.

Sugny. (Raconté par l'épouse D..., 83 ans.) Un sieur X..., avait acheté le moulin de Sugny, contre le gré de sa femme, qui était acariâtre. Il lui arrivait, coup sur coup, toutes sortes de désagréments ; son moulin,

notamment, était envahi par une légion de chats étrangers, qu'il ne connaissait ni d'Eve, ni d'Adam, et dont il ne pouvait se défaire. Il s'embusqua un jour, muni d'une hachette, derrière la porte d'entrée, et au moment où l'un d'eux passait sa patte, par l'entrebaillement, il la lui coupa net. Il fut bien stupéfait, plus tard, de trouver sa femme alitée, avec une main coupée.

Alle. La grand'mère de l'épouse M..., voyait souvent, quand elle avait graissé ses souliers, un chat étranger venir les lécher ; elle le guetta, un jour, et lui allongea un coup de sabot sur le museau. Le lendemain, une de ses voisines avait la figure enveloppée et ensanglantée ; le chat ne revint plus.

La grand'mère de la veuve L..., voyait entrer chez elle, presque tous les jours, un chat noir, à l'heure de la soupe. Impatentée, elle lui jeta, une fois de la soupe bouillante ; or, le lendemain, une voisine avait le visage et un bras brûlés.

Vivy. Deux frères vivaient en mauvaise intelligence ; l'un trouvait souvent, le matin, son cheval, couvert de sueur, éreinté, fourbu, la crinière tressée, nouée (*cas de cauchemar des chevaux, voir plus loin.*) Il consulta un gromancien, qui lui recommanda de placer un clou de cierge pascal à chaque ouverture permettant de sortir de l'écurie, sauf au trou de la serrure. Il lui remit en même temps une formule de conjuration, dont il fit usage, et à la suite de laquelle une foule de lézards sortirent par le trou de la serrure, sauf un plus gros, qui n'y put passer, et sur lequel il tomba à coups de fourche, lui faisant sang. Aussitôt le lézard reprit forme humaine, et notre homme reconnut son frère qui implora son pardon. (Raconté par Veuve A..., 88 ans.)

Marrage

Vient de « marrer » = attacher, vieux verbe français, d'origine germanique, dont nous avons conservé les composés « amarrer et démarrer ». Ce mot revient constamment dans de nombreux récits de sorcellerie ardennais ; il semble qu'il soit plutôt rare ailleurs.

Quelquefois, le sorcier ne venait pas vous tourmenter au lit, mais il vous marrait, c'est-à-dire qu'il vous clouait au lit pendant 8 à 10 jours, d'où vous ne pouviez vous lever sans sa permission.

C'est bien là le sens du verbe « marrer » : clouer sur place, rendre absolument immobile l'homme ou plus souvent les animaux d'attelage, et cela au moyen d'un maléfice.

Vresse. Un charretier traversait, avec un attelage de quatre chevaux, la localité un jour de fête patronale ; marré au beau milieu du bal, il fut l'objet des quolibets de tout le monde. Se doutant qu'il était l'objet d'un sorcier, et au paroxysme de la colère, il plongea son couteau dans le collier d'un de ses chevaux, et au même instant, un danseur tomba mort, le cœur perforé, vomissant des flots de sang.

Rochehaut. Lors de la construction de l'ancienne école, vers 1840, le père D..., avait entrepris le charroi du gravier. Il rencontra, au bois de Menuchenet, la fameuse Tchalette de Mogimont, qui récoltait la fourrée pour son bétail : « Vous cueillez de la salade, ma tante » dit-il d'un ton goguenard ? « Oui, mon neveu, dit-elle, tu viendras en manger en repassant ». D... chargea son gravier et se disposa à repartir ; mais arrivé à l'endroit où il avait rencontré la sorcière, ses chevaux refusèrent tout service. Malgré les coups de fouet, ils restaient cloués sur place ; il dut abandonner là sa charrette et venir la reprendre le lendemain.

Le père W... va aux « spèches » avec ses six bœufs, rencontre la dite Tchalette, mais ne desserre pas les dents, car ils étaient en mauvais termes. Au bout d'un quart d'heure un bœuf ne veut plus avancer et se fait traîner littéralement par les autres ; bref, après une heure d'ennuis de toutes sortes, il lui fallut dételer.

Orchimont. La Marie M..., sorcière bien connue de cette localité, marra un jour, en terrain plat, l'attelage de bœufs d'un sieur Rob... Elle en riait derrière une haie, puis se montra en lui disant : « Donne-moi le fouet, tu n'y connais rien ». Elle fit semblant d'inspecter quelques pièces du véhicule, et donna un coup de fouet aux bœufs, qui s'ébranlèrent aussitôt. On la savait d'ailleurs fort experte en ce genre de maléfices.

Monceau. M..., 83 ans, raconte que son père a vu des sorcières marrer des équipages ; il leur suffisait de passer la main sur le dos des animaux, ou sur les roues, qui ne pouvaient plus tourner.

Vresse. Jean Baptiste D..., 89 ans, sait parfaitement que Marie M..., d'Orchimont, marrait les équipages, même ceux qui marchaient à vide ou à peu près.

Laforêt. Etienne D..., était en route au point du jour, avec son attelage à bœufs ; il rencontre une vieille femme, qui passe la main sur l'échine d'un bœuf, puis s'assied au bord du chemin. Dès lors, il ne peut plus faire avancer ses bêtes, malgré les coups de fouet. Se doutant bien qu'elle est l'auteur du sortilège, il court vers la vieille, armé de sa hache et le sort est aussitôt levé.

Cauchemar des chevaux

On dit que les chevaux sont possédés du démon, ou ont le cauchemar, lorsqu'ils s'agitent la nuit, et qu'on les trouve, le matin, trempés de sueur, les crins mêlés et comme tressés. Dans nos Ardennes, le cauchemar des chevaux est quelquefois désigné abusivement par le terme de mariage.

Il y a parfois des sorcières qui montent les chevaux la nuit ; on les nomme quelquefois Peerdemare.

Bohan. L..., 75 ans, a souvent trouvé, le matin, la crinière de son cheval enchevêtrée, nouée ; l'animal paraissait harassé et était hors d'état de faire son service.

Chairière. Depuis quelque temps, le cheval du père C..., habituellement très paisible, faisait du vacarme, toutes les nuits. Quand C... devait, en fin de compte se relever, il trouvait souvent le cheval fourbu, raide sur ses jambes, couvert de sueur, la crinière et la queue tressées, et on distinguait très nettement sur son dos, l'empreinte d'une selle. On disait aussi que le cheval allait à la danse.

Alle. J..., avait un cheval blanc ; il le trouvait souvent, le matin, en entrant dans son écurie, couvert de sueur, la crinière tressée, et portant sur le dos une trace de selle bien dessinée. Il disait, comme tout le monde, que son cheval était allé à la danse.

Bornes déplacées

« Ne déplace pas la borne de ton voisin telle que l'auront placée tes devanciers, dans le lot qui te sera échu, sur le territoire dont l'Eternel, ton Dieu, t'accorde la possession ».

« Maudit celui qui déplace la borne de son voisin ».

Rochehaut. Un sieur Evrard habitait Laviot, un peu avant la révolution française. Depuis la mort d'un de ses voisins, il voyait quelquefois errer vers minuit, sur le « cul de Mariemont (coupe Demazy) » un spectre enveloppé d'un suaire, et criant d'une voix plaintive : « Evrard, Evrard, où dois-je la remettre ? » D'autres fois, la même voix se faisait entendre, à l'opposé, sur la route de Alle à Sedan. « Remets-là où tu l'as prise ! » répondit-il un jour machinalement. Le lendemain on retrouva à la limite de leurs propriétés une borne qui avait disparu depuis longtemps, et il ne revit plus le spectre, dont l'âme avait enfin trouvé le repos.

Envoi de poux, rats, crapauds, couleuvres

Rochehaut. Marie Joséphine W..., épouse Jean L..., avait la spécialité de l'envoi de poux. On redoutait généralement cette femme, grande et forte luronne, qui se faufilait volontiers chez les malades, s'offrant même à les veiller. Une femme, X..., très soigneuse de sa personne se préparait à se rendre à la grand-messe, quand survint l'épouse L..., sous prétexte de la charger d'une commission. Elle n'était pas plutôt sortie que la dame X... se senti dans le coup des démangeaisons. Comme cela ne passait pas, elle fit faire un examen des lieux ; on la trouva couverte de vermine. Cela ne fit que croître et embellir, et elle manqua messe et vêpres. A la sortie des offices, elle alla attendre la sorcière, l'invectiva et la menaça tant et si bien qu'elle dût lever le sort.

Le père d'Alexandre A..., tailleur, eut un jour une altercation avec cette sorcière, au sujet d'un terrain situé en face de la maison qu'il occupe encore actuellement. Il ne s'en inquiéta pas davantage ; mais le lendemain, étant allé travailler à Liresse, il se senti picoté par tout le corps, comme par des milliers d'épingles. A midi, n'y tenant plus, il alla ôter sa chemise dans le bois voisin, et la trouva pleine de poux. Rentré le soir, tout penaud, il conta l'histoire à sa femme qui le questionna et lui demanda qui il avait vu la veille. « Ah ! c'est la Jean L..., je me charge d'arranger l'affaire. » Le lendemain elle alla trouver la sorcière. Il paraît qu'elle avait bonne langue et bonne poigne, et les poux disparurent à l'instant.

Les gens les plus éclairés de l'endroit affirment qu'on aurait récolté, il y a vingt ans, plus de cinquante témoignages des personnes les plus sensées, attestant la réalité des faits.

Cornimont. Elle en avait envoyé à des personnes de Cornimont ; aussi, quand on la voyait venir, fermait-on sa porte à clef.

Orchimont. La Marie M... était bien connue comme sorcière ; outre qu'elle marrant les équipages, elle envoyait de la vermine à qui bon lui semblait. Une fille Deg... lavait son linge pour les fêtes de Pâques ; vint à passer la M... qui lui dit : « Ah ! tu laves tes colifichets ! tu en auras des belles Pâques, des frisons et de doubles frisons ! » Quelques jours après, toute la famille D... était couverte de vermine. On avait beau se laver et changer de linge, les poux revenaient sans cesse, et cela dura près d'un an.

Corbion. Le meunier Dubois allait à la ruine ; il ne pouvait continuer son métier, tant il avait de rats qui dévoraient sacs et grains. Vint à passer un vieux mendiant qui l'en débarrassa, au moyen d'une oraison et dont voici la finale : « Rat, ratte ou raton, va à » après avoir fait mettre une planche sur le ruisseau, pour qu'ils puissent le traverser. Le mendiant les envoya aux « chambrettes » ; mais on n'avait pas réfléchi que le meunier y avait du grain et des pommes de terre cette année-là, et tout y fut dévoré.

Alle. Le C... des Libins avait envoyé des rats à Prudent W..., d'Alle ; mais celui-ci en savait aussi long que lui, et au moyen de l'oraison, il les lui renvoya. Le ruisseau d'Alle, qui passe devant sa maison, n'était pas voûté à cette époque, et il fallut mettre une planche par-dessus pour leur livrer passage ; il y en avait des milliers.

Vivy. Le moulin en était envahi ; c'était une vraie calamité. Une vieille sorcière en débarrassa le meunier par le procédé ci-dessus. Ne jamais négliger la planche sur le ruisseau.

Laforêt. Une maison fut subitement infestée de crapauds ; impossible de s'en débarrasser. On fit venir un gromancien qui se livra à ses conjurations et dit de faire bien attention ; le dernier partant, pour être sûr du succès, devant être plus gros que les autres, et avoir son paquet sur le dos ; il fallait surtout bien se garder de leur faire du mal.

Mouzaive. La grand'mère de B... était servante au moulin qui fut subitement envahi par des couleuvres ; elles ne faisaient aucun mal aux personnes, mais étaient terriblement importunes. Elles buvaient le lait à même les tasses, se faufilaient dans les meubles et dans les lits, et s'entortillaient même autour du bâton de la jeune fille quand elle allait paître les bestiaux. Un gromancien, appelé de Charleville, procéda de la manière suivante : il fit allumer un grand feu, à côté du moulin, monta dans un arbre, fit des exorcismes, et toutes se rendirent au beau milieu du brasier où elles périrent. Il était bien recommandé de s'assurer du départ de la dernière, qui devait être verte.

Invisibilité

Rochehaut. Un certain os d'un chat, entièrement noir, provoque l'invisibilité ; on fait bouillir le chat, on le désosse, et on tient successivement tous les os en bouche, jusqu'à ce qu'on rencontre l'os magique ; à ce moment, on ne se voit plus dans un miroir.

Cas divers

Rochehaut. Le vieux Toussaint paissait volontiers ses brebis en maraude ; quand il apercevait le garde forestier, il changeait ses brebis en fougères et se métamorphosait lui-même en grosse souche, sur laquelle le garde vint même s'asseoir, un jour, sans se douter de la supercherie ; une fois le danger passé, pâtre et bétail reprenaient leur forme habituelle.

Daverdisse. Pierre W..., 75 ans, y a très bien connu un fauteur, qui faisait de temps en temps des ribottes d'une durée de cinq à six jours. Quand il commençait ses escapades, il lui suffisait de dire : « Arrête-toi, feu ! » et les faudes s'endormaient. Quand il revenait : « Rallumez vos pipes » criait-il de loin ; et les faudes fumaient immédiatement. Il tenait ce pouvoir d'un vieux sorcier ; mais à la longue, il en éprouva des désagréments, devint inquiet, consulta son confesseur, qui lui enjoignit entre autres, à titre de pénitence, de coucher pendant un an sur la dure : il fut débarrassé de ce don dangereux. (*les faudes étaient les meules de bois qui se transformaient en charbon de bois, le fauteur étant l'homme qui les assemblait et les surveillait pendant la cuisson.*)

Alle. On piquait, sur le conseil des gromanciens, des épingles dans le cœur d'un bœuf, jusqu'à ce que le sorcier, qui ressentait ces milliers de piqûres dans son propre cœur, vint demander merci. Il arriva quelquefois de regrettables quiproquos : des personnes inoffensives, se présentant chez le soi-disant maléficié, y étant pris pour le sorcier, y recevaient une volée de bois vert ou des coups de fourche.

Graide. Une vieille mendiante demandait l'aumône ; on la rebuta et elle partit en proférant des menaces. Depuis ce moment, on ne réussit plus le barattage du beurre dans la maison ; en désespoir de cause, on alla consulter un gromancien, qui conseilla, lorsqu'on procéderait à cette opération, de frapper la baratte avec une corde à nœuds ; c'est ce qu'on fit, et la sorcière vint demander grâce ; elle avait des bleus par tout le corps.

Alle. On soupçonnait depuis longtemps une femme d'être sorcière, et on résolut d'en avoir le cœur net. Elle vint, un dimanche, chez un de ses voisins, au moment du dernier coup de la grand-messe ; on avait eu soin de déposer un balai neuf derrière la porte, le manche en bas ; la sorcière se livrait à toutes sortes de tentatives de sortie, sans pouvoir y arriver. On remit le balai, comme d'habitude, manche en haut, et elle put s'en aller ; on fut ainsi définitivement fixé sur son compte.

Sabbat des sorcières

Alle. Le sabbat des sorcières est bien connu dans toute notre région ; on entendait très souvent les appels à la danse : « houp ! houp ! houp ! » des sorcières qui passaient dans les airs, surtout au-dessus du « Mont d'Alle » avec violons, clarinettes, tambours, etc..., pour se diriger vers Sugny.

Vresse. Il y avait des danses de sorcières, sur le haut de ces étranges rochers dits « les Citadelles », bordant le chemin de Vresse à Petit Fays, et cela avec accompagnement d'orchestre comme à Alle.

Laforêt. On les entendait passer dans les airs avec accompagnement de musique, et aux cris de : « houp ! houp ! houp ! en avant pour Sugny ! » Un jeune homme de Laforêt, accompagné de sa fiancée et de ses parents, était allé acheter les bagues de mariage à Charleville. Arrivés de nuit au « Moulin Simonis », ils entendirent une belle musique, des danses, des cliquetis de verres à boire. Ils prirent un détour, de peur de faire une mauvaise rencontre, et revinrent voir le lendemain : ils ne trouvèrent rien qu'un grand cercle sur la neige, formé par les danseurs.

Rochehaut. On les entendait distinctement passer dans les airs, avec musique et les cris cités avant, allant vers Sugny, où se rendaient d'ailleurs toutes les sorcières de la région.

Monceau. Hyacinthe M..., 83 ans, raconte les mêmes faits.

Cornimont. Elles passaient dans les airs avec accompagnement de musique et les mêmes appels, aux environs du « Chêne Jacquaut » ban de Cornimont, se rendant au « Tchestai de la Roche » à Sugny . Ce chêne, dans le creux duquel trois hommes pouvaient facilement se tenir, a péri de vétusté ; il servait de limite aux bans de Laviot, Rochehaut et Cornimont, ce qui explique sa longévité.

Bohan. Il y a à la Goulette, au-delà de la ferme d'Ancéça, un pré situé au beau milieu des virées ; les sorcières s'y donnaient souvent rendez-vous, la nuit, avec violons, trompettes et tambours. Personne n'osait s'y risquer, aux heures indues.

Sugny. Cette localité a joué un rôle prépondérant dans le domaine de la sorcellerie ; quand les sorcières passaient au-dessus de ce village, se rassemblant par la voie des airs des deux côtés de la frontière, on entendait très distinctement leurs cris de : « houp ! houp ! houp ! »

Lieux de sabbat

Nous verrons, par les pièces conservées aux archives, que Jeanette Petit, veuve de Nicolas Pierret, de Sugny, (75 ans) condamnée le 8 mars 1657 à être étranglée à un poteau et son corps réduit en cendres, a reconnu en justice avoir été aux danses diaboliques, aux lieux dits « Soffa » et « pré ou champ du foux », et y avoir vu : Catherine Robert, femme Husson Jadin ; Jeanne Jadin, sa belle-sœur ; Jeanette Huart, femme Jean Robau, 60 ans, aussi étranglée et brûlée ; Marson Huart, dite « La Grande Marson », sa sœur étranglée et

brûlée ; Catherine Robeau, fille de Jeanette Huart et femme d'Hubert Gérardin ; Jeanne Pihart, femme de Jean Mouet, 45 ans, qui condamnée de même réussit à s'enfuir ; Poncelet Huard de Sugny, Jeanne Huart, fille du précédent, femme de Blaise Lamblot ; ainsi que plusieurs autres personnes dont elle ne connaît pas les noms.

Jeanne Pihart et Jeanette Huart ont confessé avoir été aux danses aux lieux dits « La Goulette », « Soffa » et « Les Hatterelles .»

L'origine de l'appellation « Champ ou pré du Fou » n'a pu être découverte ; mais les parages sont restés maudits ; il s'y trouve des étangs, où trois personnes se sont noyées au cours du siècle dernier.

Elles se réunissaient encore au « Chêne ferré » autrement dit « les Quatre Bornes », qui se trouvent sur un tout petit espace, en un site très élevé, et forment les limites de Sugny, Membre, Bohan et Bagimont. Chaque village a sa borne propre. La tradition veut que les quatre seigneurs y firent un jour un repas en commun, chacun étant assis sur son territoire. (altitude 375 m.)

Un autre lieu de sabbat, avec danses, etc. était le « Tchestai de la Roche » perché sur un mamelon très escarpé, à droite de la route de Membre vers Sugny, entre les bornes kilométriques 26 et 27. Il n'en reste que de vagues ruines et l'entrée du puits (vers 1915). On peut rééditer le cliché classique et dire que son origine se perd dans la nuit des temps ; l'histoire n'en fait nulle mention.

Jean Baptiste Br..., de Sugny, 80 ans, raconte que son père a entendu souvent la musique aérienne des sorcières, en passant de nuit à cet endroit. Il devait aussi renfermer un trésor ; son grand-père, accompagné de quelques jeunes gens, fit un jour des fouilles afin de le rechercher. Il trouva dans le puits successivement deux chaudrons en cuivre jaune, comme il y en avait autrefois dans toutes les maisons, puis tomba sur une grande marmite pleine de pièces d'or rutilantes. Il en était absolument fasciné, ne savait plus ce qu'il faisait, ni où il était. « Par où dois-je la prendre ? » dit-il à ses compagnons. « Prends-la par les pieds ! » dit l'un. Br... voulut s'exécuter, mais la marmite se renversa et les pièces d'or s'en écoulèrent ; la terre trembla sous ses pieds, s'entrouvrit et se referma soudain, engloutissant le tout avec la rapidité de l'éclair ; lui-même n'échappa que par miracle. Il entendait dans les profondeurs de la terre un rire infernal, accompagnant le bruit métallique des pièces d'or. Ni lui, ni ses compagnons n'eurent garde de recommencer l'épreuve.

Il y a quelques cinquante ans, un sieur Cr..., de Sugny, au cours des travaux d'écochage dans le voisinage du « Tchestai de la Roche » retrouva un crâne humain traversé par une espèce de cheville de fer, entrée par la nuque. (fait de guerre ?)

Jean Baptiste Br... raconte que le château du seigneur de la Bische, souvent mentionné au procès des sorcières de Sugny, occupa à peu près l'emplacement de l'école actuelle ; il fut brûlé par la suite. Le père de H.Ch... acheta les ruines, et fit déblayer le puits, au fond duquel on trouva une marmite en fonte. Il fit semblant de n'attacher aucune importance à cette trouvaille, envoya ses ouvriers déjeuner, et pendant ce temps-là, explora la dite marmite qui se trouva être remplie de pièces d'or ; telle fut l'origine de la fortune de cette famille.

Il mentionne de plus que sa femme, à peu près aussi âgée que lui, a encore connu des descendants des sorcières de Sugny, dont elle avait une terreur bien compréhensible.

Il raconte comme beaucoup d'autres vieillards qu'on étranglait et brûlait les sorcières au « champ des Potais » (poteaux) au point culminant de la route de Sugny à Bagimont (alt. 390 m.) Ce lieu dit tire certainement son nom des poteaux d'exécution.

Quand l'Ardenne se met à table :

Suite du nouveau chapitre débuté dans le précédent numéro consacré à de vieilles recettes du terroir. Libre à vous toutes et tous de m'en transmettre si le cœur vous en dit.

Soupe des bûcherons

Ingrédients

100 gr de lard maigre coupé en dés, 1/2 chou rave, 4 navets, 200 gr de pommes de terre, 150 gr de haricots blancs, 1 bouquet garni, beurre, sel et poivre.

Préparation

Faire revenir les lardons, ajouter le chou rave et les navets émincés.
Laisser étuver, à couvert, pendant 5 minutes.
Verser 1,5 litre d'eau et ajouter les pommes de terre émincées finement, les haricots et le bouquet garni.
Laisser cuire pendant 2 heures 30.
Rectifier l'assaisonnement selon le goût et verser dans une soupière.

Fondus Ardennais

Ingrédients

100 gr de jambon d'Ardenne coupé en dés, 100 gr de beurre, 4 cuillerées à soupe de farine, 1/2 litre de lait chaud, 3 œufs, 100 gr de gruyère râpé, muscade, huile, chapelure.

Préparation

Placer les dés de jambon dans une casserole avec le beurre, faire chauffer 2 minutes et ajouter la farine.
Mouiller avec le lait chaud et faire épaissir à plein feu.
Hors du feu, incorporer 3 jaunes d'œufs, le gruyère râpé, un peu de muscade, ne pas saler.
Étaler la crème obtenue dans un plat huilé, sur une épaisseur de 2 cm. Bien laisser refroidir puis découper en petits carrés.
Battre un peu les blancs d'œufs, passer légèrement les carrés à la farine et les tremper dans le blanc d'œuf.
Passer à la chapelure et faire frire à température très chaude.

Fricassée de boeuf

Ingrédients

1/2 kg de viande de bœuf en dés, 10 petites pommes de terre, 2 tranches de lard fumé, 250 gr de pleurotes, 1/2 poivron rouge, 1/2 poivron vert, 1 grosse tomate, 1 litre de bouillon, 1 branche de thym, 1 feuille de laurier, 2 gousses d'ail, 1 CS de basilic haché, 50 gr de beurre.

Préparation

Brunir la viande de bœuf et le lard coupé en bâtonnets avec du beurre dans une casserole à fond épais.
Couper les pommes de terre en dés, les poivrons et les pleurotes en bâtonnets et la tomate en morceaux.
Hacher l'ail. Ajouter tous ces ingrédients à la viande, couvrir de bouillon et laisser mijoter pendant au moins 1/2 heure.
En fin de cuisson, ajouter le basilic.

Salade de pissenlits

Ingrédients

500 gr de pissenlits bien tendres, 2 échalotes, 2 œufs durs, 250 gr de lard gras coupés en dés, 2 CS de vinaigre de pomme, sel, poivre.

Préparation

Laver plusieurs fois les pissenlits, les égoutter dans une passoire et les essorer dans un linge propre.

Les couper en morceaux très fins et les disposer dans un plat à salade. Saler et poivrer.

Couper les œufs durs et émincer les échalotes, ajouter le tout aux pissenlits.

Dans une poêle, faire fondre les dés de lard. Une fois fondus, les retirer de la poêle et les mélanger avec les pissenlits.

Verser le vinaigre dans la poêle et dès qu'il bout le verser sur la salade de pissenlits.

Mélanger doucement et servir aussitôt.

Variante

Chez nous, ma mère ajoutait des pommes de terre préalablement cuites à l'eau et encore chaudes directement sur les pissenlits avant tout le reste. Un délice !

Lapin au chou

Ingrédients

1 lapin, 100 gr de lardons fumés, 33 cl de bière blonde, 33 cl d'eau, ½ chou blanc, 1 oignon, 4 carottes, ½ kg de choux de Bruxelles, 1 bouquet garni, farine, beurre, sel, poivre.

Préparation

Découper le lapin et fariner les différents morceaux, saler et poivrer.

Laver et couper le chou blanc en lamelles, couper les carottes en rondelles.

Faire prendre couleur au lapin dans le beurre, ajouter les lardons, l'oignon préalablement haché, le bouquet garni, ainsi que les légumes, à l'exception des choux de Bruxelles.

Mélanger la préparation et ajouter la bière et l'eau.

Couvrir et laisser mijoter environ 75 minutes.

Durant ce temps, cuire les choux de Bruxelles dans de l'eau salée.

Les ajouter à la préparation environ 5 minutes avant la fin de la cuisson.

Lier au maïzena si nécessaire.

Gâteau aux noix

Ingrédients

180 gr de farine fermentante, 150 gr de sucre cristallisé, 150 gr de cerneaux de noix, 75 gr de beurre fondu, 4 œufs.

Préparation

Broyer les cerneaux de noix au mixer. Dans un saladier, casser les œufs et ajouter le sucre.

Fouetter fortement jusqu'à ce que le mélange devienne blanc et mousseux. Ajouter la poudre de noix et le beurre, bien mélanger. Terminer la pâte en incorporant la farine tamisée.

Beurrer un moule rectangulaire, y verser la pâte. Préchauffer le four à 200°, enfourner le gâteau durant 45 minutes.